



La Dauphine

Les Œuvres de la Maison Dauphine

**Procès-verbal de la 34^e Assemblée annuelle des membres
le mercredi 24 septembre 2025 à 17h
Chapelle des Jésuites
20, rue Dauphine, Québec, QC, G1R 3W8**

Présences :

Membres (17 pers.) : Pierre Bélanger (SJ), Jacinthe Carrier, Sandra Genest, Lili Jeanne Martel, Guy Parent, Dany Provencher, Julien Richard, Jean-Christophe Trottier, Alexandra Tremblay, Patrick Desautels, Yves Morneau, Sophie Gagnon, Claudia Dorval, Grant Régalbuto, Alysson Collin, Olivier Morneau, Alexandra Guérin,

Employés (23 pers.)

Collaborateurs : (14 personnes) Voir liste en annexe

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, l'assemblée annuelle des membres des Œuvres de la Maison Dauphine est ouverte à 18h21.

La présidente Mme Genest remercie tous les membres présents à l'AGA.

2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire de l'assemblée

Il est proposé par Mme Alexandra Tremblay et secondée par M. Julien Richard, que Mme Sandra Genest agisse à titre de présidente d'assemblée et Mme Dany Provencher de secrétaire d'assemblée.

3. Identification des membres officiels

M. Bérubé présente tous les membres actifs.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres ayant reçu le projet d'ordre du jour au préalable, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Mme Lili-Jeanne Martel, appuyée par M. Guy Parent, il est

unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

5. Assemblée annuelle des membres du 18 septembre 2024

5.1. Adoption du procès-verbal de la 33^e assemblée annuelle des membres tenue le 18 septembre 2024

Il est proposé par M. Jean-Christophe Trottier, et appuyé par Mme Claudia Dorval, de ne pas faire la lecture du procès-verbal.

Mme Genest précise qu'il n'y a pas de suivi au procès-verbal autre que les points qui seront abordés lors de cette assemblée générale.

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la 33^e assemblée annuelle et n'ayant aucun commentaire ou question à formuler, la résolution suivante est adoptée :

Sur proposition de Mme Alexandra Tremblay, appuyée par Mme Claudia Dorval, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres tenue le 18 septembre 2024 tel que présenté.

5.2 Affaires en découlant

M. Bérubé mentionne qu'il n'y a pas d'affaires en découlant.

6. États financiers audités et rapport de l'auditeur indépendant pour la période se terminant le 30 juin 2025

M. Pierre Bélanger et M. Nicolas Chabot présentent les états financiers audités pour La Dauphine par la firme Coeficia et disponibles aux membres lors de l'AGA. Aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Considérant que l'article 7 des Règlements généraux mentionne que les membres de la Corporation doivent recevoir en assemblée annuelle les états financiers vérifiés pour l'exercice précédent;

Considérant l'avis de l'auditeur indépendant à l'effet que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 30 juin 2025 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif;

Considérant que les bailleurs de fonds principaux des Œuvres de la Maison Dauphine (*ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec*) requièrent que les états financiers annuels de la Corporation soient adoptés par les membres lors de leur assemblée annuelle;

Considérant les responsabilités du conseil d'administration en matière de gestion générale de la Corporation;

Considérant la recommandation du conseil d'administration aux membres d'adopter les états financiers;

Sur proposition de M. Julien Richard, appuyé par Mme Alexandra Tremblay, il est unanimement résolu :

d'adopter les états financiers audités des Œuvres de la Maison Dauphine pour l'exercice financier 2024-2025 et d'autoriser la présidente à signer lesdits états financiers.

7. Nomination de la firme d'auditeurs externes pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

Considérant que l'article 7 des Règlements généraux confie aux membres en assemblée annuelle le soin de nommer la firme d'auditeur externe de la Corporation;

Considérant que le conseil d'administration recommande de reconduire la firme externe retenue pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026;

Sur proposition de Mme Jacynthe Carrier, appuyée par M. Jean-Christophe Trottier, il est unanimement résolu de reconduire la firme Coeficia à titre de firme d'audit externe pour l'exercice financier se terminant les 30 juin 2026.

Puisque la firme comptable Coeficia est responsable des états financiers depuis 4 ans, il est suggéré d'aller en appel d'offres avant la prochaine AGA.

8. Rapport annuel d'activités 2024-2025

M. Bérubé prend la parole afin de féliciter tous ceux et celles qui ont participé à la rédaction du rapport annuel, et tout particulièrement, à Mme Hélène Laplante, tous les employés ainsi que les membres du conseil d'administration. Il précise qu'il est possible de visionner des capsules vidéo qui présentent les différents services de La Dauphine. Il remercie Ivy Couture et Noah Francoeur Lebel pour la réalisation de toutes les capsules.

M. Bérubé présente les membres du conseil d'administration de La Dauphine et remercie tous les employés pour leur engagement constant envers les jeunes au quotidien.

M. Bérubé présente les différents services offerts à La Dauphine. Il précise que les interventions sont en augmentation et qu'avec la situation précaire vécue en itinérance, ce nombre risque d'augmenter encore dans les prochaines années.

Considérant que les bailleurs de fonds principaux des Œuvres de la Maison

Dauphine (*ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec*) requièrent que le rapport annuel d'activités des Œuvres soit adopté par les membres lors de leur assemblée annuelle;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration;

Sur proposition de Mme Dany Provencher, appuyée par M. Guy Parent, il est unanimement résolu d'adopter le rapport annuel d'activités des Œuvres de la Maison Dauphine pour l'année 2024-2025.

9. Ratification des actes posés par les administrateurs et dirigeants de la Corporation depuis la dernière assemblée annuelle des membres

Les membres ayant reçu la liste des décisions prises et actes posés par le conseil d'administration et officiers au cours de l'année 2024-2025, aucune question n'est soulevée et aucun commentaire n'est formulé.

Considérant que l'article 7.3 des Règlements généraux confie aux membres réunis en assemblée annuelle le soin de ratifier les actes posés par le conseil d'administration et ses officiers depuis la dernière assemblée générale annuelle;

Considérant que les membres ont reçu la liste de ces décisions;

Sur proposition de Mme Lili-Jeanne Martel, appuyée par Mme Alexandra Tremblay, il est unanimement résolu de ratifier les décisions prises et actes posés par le conseil d'administration et ses officiers depuis l'assemblée générale annuelle tenue en septembre 2024.

10. Ratification des règlements généraux de La Dauphine

Mme Genest présente les principaux changements effectués dans les règlements généraux pour répondre aux huit critères de l'action communautaire autonome:

- Ajout des valeurs de La Dauphine;
- Modification des délais dans les avis de convocation;
- Précisions apportées dans les types de membres siégeant au conseil d'administration (membres actifs, membres honoraires, ajout de membres organismes avec droit de vote sur certains points majeurs);
- Renouvellement au niveau de l'adhésion;
- Augmentation des délais au niveau de l'exercice financier;
- Quorum lors de l'AGA;
- Augmentation du nombre de membres siégeant au CA, 9 postes numérotés votés lors de l'AGA, 5 postes en élection une année, 4 postes en élection l'autre année, pour s'assurer d'une pérennité;
- Définition des rôles des officiers;
- Attentes envers la DG;

- Nombre de réunions.

Mme Genest précise que les changements effectués dans les règlements généraux concernant la représentativité des jésuites au CA ont été effectués avec bienveillance et ouverture. Elle mentionne que les membres du CA reconnaissent l'implication des jésuites pour La Dauphine.

Mme Genest précise que pour l'année 2025-2026, le comité de gouvernance rédigera une Politique pour les employés. Mme Alexandra Tremblay manifeste sa satisfaction concernant les nouveaux règlements généraux et félicite le comité de gouvernance.

Les membres ayant reçu les règlements généraux ratifiés,

Considérant que les membres ont reçu les règlements généraux ratifiés;

ATTENDU QUE les règlements généraux sont les fondements de la gouvernance et du fonctionnement des œuvres de La Dauphine;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a présenté, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, des règlements généraux révisés ;

ATTENDU QUE l'approbation de ces règlements par l'assemblée des membres est nécessaire pour leur validité et leur application ;

IL EST DÉCIDÉ QUE l'assemblée générale des membres approuve et ratifie les règlements généraux présentés à cette assemblée, qui entreront en vigueur à la date de leur adoption.

Sur proposition de Mme Alexandra Tremblay, appuyée par M. Olivier Dion, il est unanimement résolu de ratifier les règlements généraux.

Mme Genest mentionne que le CA dispose de 90 jours après l'AGA pour modifier les lettres patentes.

11. Élection des membres au conseil d'administration

M. Bérubé se propose comme président d'assemblée et propose Mme Dany Provencher comme secrétaire d'élection.

Sur proposition de M. Pierre Bélanger, appuyé par M. Jean-Christophe Trottier, il est décidé que M. Bérubé agisse à titre de président d'assemblée et que Mme Dany Provencher agisse à titre de secrétaire d'élection.

M. Bérubé rappelle que le conseil d'administration est composé de 9 administrateurs élus par l'assemblée générale ou nommés par le conseil d'administration si un poste devient vacant en cours d'année.

Le président précise que six postes sont en élection.

Il poursuit en précisant que cette année, 3 administrateurs poursuivent leur mandat, soit Mme Jacynthe Carrier, Mme Dany Provencher et M. Julien Richard.

Deux postes sont laissés vacants, à la suite du départ de M. Bernard Hudon et Mme Rachel Camiré.

Mme Lili-Jeanne Martel et Mme Sandra Genest terminent leur mandat de 2 ans. Invités à s'exprimer, M. Pierre Bélanger et Mme Sandra Genest expriment souhaiter poursuivre leur implication pour un autre mandat de 2 ans. Mme Lili-Jeanne Martel désire poursuivre pour une autre année.

Mme Sandra Genest en profite pour souligner l'engagement et le travail fait par les membres sortant lors de la dernière année. Elle en profite pour souligner la grande implication de M. Bernard Hudon au fil des années.

Les personnes souhaitant soumettre leur candidature pour un poste au sein du conseil d'administration sont invités à s'exprimer :

M. Pierre Bélanger propose Mme Sandra Genest,
Mme Sophie Gagnon se propose,
Mme Jacynthe Carrier propose M. Pierre Bélanger,
Mme Sandra Genest propose Mme Lili-Jeanne Martel,
Mme Sandra Genest propose Mme Alysson Collin,
M. Olivier Morneau propose Mme Alexandra Tremblay,

Mme Alysson Collin a participé à l'élection du CA par voie téléphonique telle qu'autorisée dans les renseignements généraux.

Considérant que le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à combler, les personnes suivantes sont élues par acclamation pour occuper un poste au sein du conseil d'administration, soit Mme Alysson Collin, Mme Alexandra Tremblay (pour un mandat d'une année), Mme Sophie Gagnon, Mme Sandra Genest, Mme Lili-Jeanne Martel (pour un mandat d'une année) ainsi que M. Pierre Bélanger.

M. Bérubé félicite les candidat.e.s élu.e.s et leur souhaite la bienvenue.

M. Jean- Christophe Trottier propose la fermeture de l'assemblée, appuyé par Mme Lili-Jeanne Martel.

12. Varia

Aucun sujet n'est proposé au varia

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h48.



Dany Provencher
Secrétaire de l'assemblée générale

Annexe des présences

PROJET

Annexe A – Liste des présences

Assemblée générale annuelle de La Dauphine

24 septembre 2025

Conseil d'administration – La Dauphine

- Sandra Genest – Présente
- Dany Provencher – Présent
- Pierre Bélanger – Présent
- Guy Parent – Présent
- Jacynthe Carrier – Présente
- Lili Jeanne Martel – Présente
- Julien Richard – Présent

Membres

- Patrick Desautels – Présent
- Yves Morneau – Absent (cotisation payée)
- Sophie Gagnon – Présente
- Claudia Dorval – Présente
- Grant Régalbuto – Présent
- Alysso Collin – Absente (cotisation payée)
- Alexandra Tremblay – Présente
- Olivier Morneau – Présent
- Alexandra Guérin – Présente
- Jean-Christophe Trottier – Présent

Collaborateurs, partenaires et observateurs

- Mélanie Harvey – CIUSSS – Présente
- Chantal Wolf – Société St-Vincent de Paul – Présente
- Monic Poliquin – Cégep Ste-Foy – Présente
- Mélanie Perron – PIPQ – Présente
- Tess Wallace – PIPQ – Présente
- Annie Coulombe – FROHQC – Présente
- François Roberge – FROHQC – Présent
- Mario Gosselin – Citoyen / observateur – Présent
- Jonathan Lemire – Bibliothèque de Québec / observateur – Présent

Employé·es – La Dauphine

(23 personnes présentes)

David Bérubé, Nicolas Chabot, Pascale Robitaille, Jasmine Desforges, Gisèle Drolet, Lucie Millette, Cheryl Dupuis, Josée Thériault, Félix-Antoine Leclerc, Ivy Couture, Julie Gosselin,

Noah Francoeur-Lebel, Vanessa Demers-Gauvin, Amel Maghrabi, Alexandra Douville, Evelyne Quimper, Nabila Chemlal, Maxime Langlois, Dany Painchaud, Yadi Quevedo Batista, Lucie Pujol, Kim Steis, Lexi Veillette

Fondation Maison Dauphine

- Pierre Lapointe – Présent
- Éric Dionne – Présent
- Annie Clément – Présente
- Olivier Hamel – Présent
- Sylvie Martineau – Présente

Résumé des présences :

- 7 administrateurs du C.A. de La Dauphine
- 8 membres sur 10 actifs (2 absents)
- 9 collaborateurs / partenaires / observateurs
- 23 employé·es de La Dauphine
- 5 membres du C.A. de la Fondation

Total : 52 personnes présentes